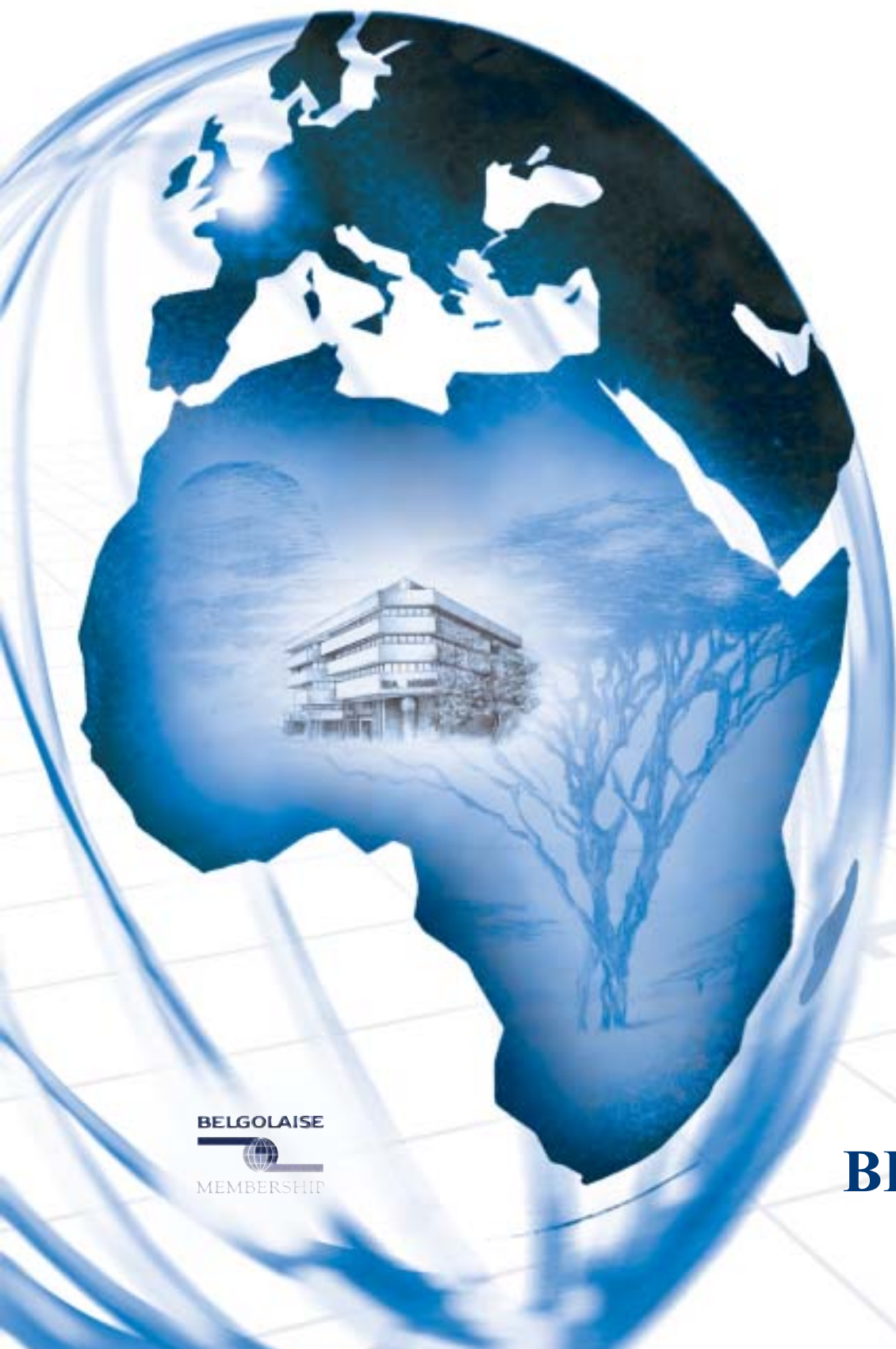


RAPPORTS ET BILAN 2002



BELGOLAISE

MEMBERSHIP

BIA  **NIGER**

Agence d'Agadez

B.P. 148 - Agadez

Tél. : (227) 44 04 05

Fax : (227) 44 04 80

Télex : AFRBK AZ 8252 NI

Agence de Gaya

B.P. 47 - Gaya

Tél. : (227) 68 04 90

Fax : (227) 68 04 91

Bureau de Kalley Sud

Tél. : (227) 74 34 17



Siège social

Agence de Niamey

Avenue de la Mairie

B.P. 10350 - Niamey

Tél. : (227) 73 31 01 / 73 31 02

Fax : (227) 73 35 95 / 73 38 36

Télex : 5215 AFRBK NI

SWIFT : BIAN NENI

Email : bia@intnet.ne

Agence de Maradi

B.P. 2 - Maradi

Tél. : (227) 41 02 42

Fax : (227) 41 05 41

Télex : AFRBK MI 8229 NI

Agence de Tahoua

B.P. 20 - Tahoua

Tél. : (227) 61 00 91

Fax : (227) 61 01 44

Agence de Zinder

B.P. 164 - Zinder

Tél. : (227) 51 00 24

Fax : (227) 51 01 85

Télex : AFRBK ZR 8228 NI

RAPPORTS PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 18 JUIN 2003

Chiffres-clés	2
Structure de l'Actionnariat	2
Organes de Gestion et de Contrôle	3
La situation socio-économique au Niger	4
Bilan	6
Compte de résultats	8
Résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003	9
Commentaires sur le bilan et les comptes d'exploitation	10
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	14
La Force d'un réseau - la Signature d'un groupe	16



www.belgolaise.com

Membre du groupe Fortis



BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU NIGER

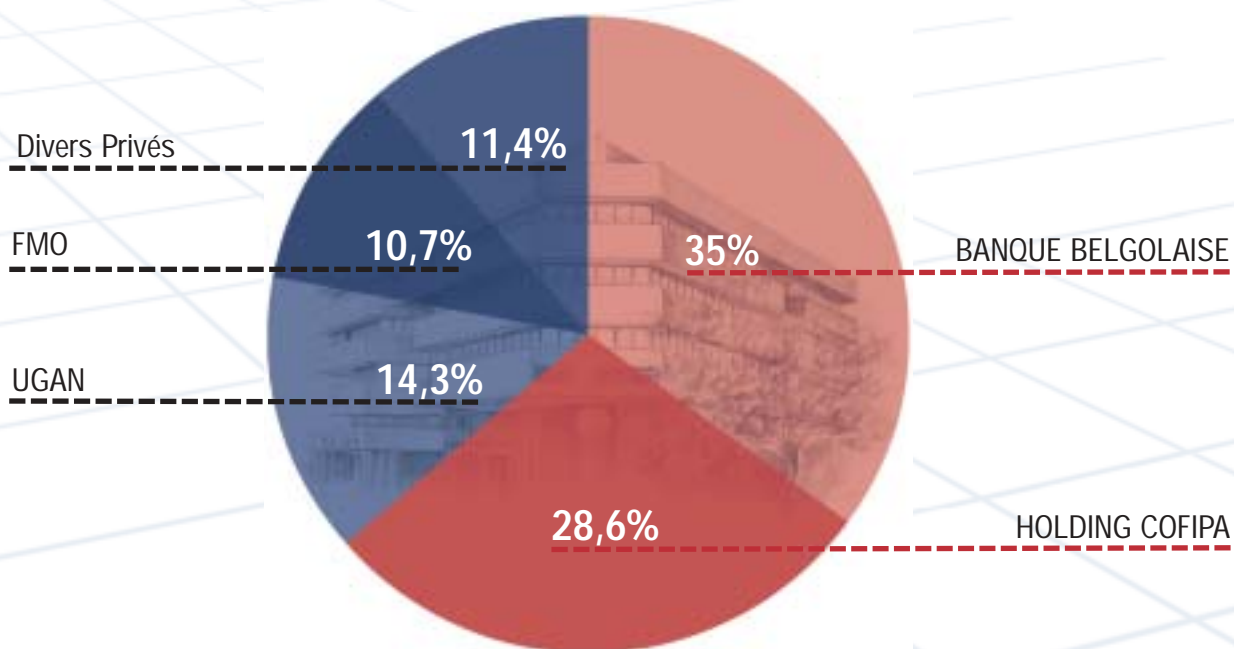
Société anonyme au capital de 2 800 000 000 francs FCA
Registre de commerce n° 3223 Niamey - NIF : 1184
Siège social : Niamey, République du Niger
Email : bia@intnet.ne - SWIFT : BIAN NENI

CHIFFRES CLÉS

(en millions de F CFA)	1999	2000	2001	2002	% 2002/2001
Total bilan	48.010	41.425	46.861	43.189	-7,8%
Dettes envers la clientèle	25.659	29.917	31.389	34.243	+9,1%
Créances sur la clientèle	20.181	25.108	26.537	24.951	-6,0%
Capitaux propres après répartition	4.114	3.716	4.289	4.524	+5,5%
Apport brut	3.654	4.217	4.577	4.297	-6,1%
Frais généraux	2.221	2.581	2.691	3.098	+15,1%
Bénéfice brut courant	1.315	1.546	1.830	1.102	-39,8%
Amortissements, réductions de valeur et provisions	1.310	1.950	1.045	404	-61,3%
Résultat net de l'exercice	5	-404	785	698	-11,1%

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Capital social : 2,8 milliards F CFA



ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE

Situation au 18 juin 2003

Conseil d'Administration

► Président

Amadou Hima Souley

► Administrateurs

BANQUE BELGOLAISE
HOLDING COFIPA
UGAN
FMO
Vincent de Brouwer
Aboubacar Sanda
Daniel Hasser

Comité de Direction

Banque Belgoise
Daniel Hasser
Alassane Koné
Abdourahamane Hamidou

► Direction Générale

Daniel Hasser,
Directeur Général.

Alassane Koné,
Directeur Général Adjoint

Gilbert Le Floch,
Secrétaire Général.

Commissaires aux comptes

Antoine Téry Lawson,
Cabinet Pannel Kerr Forster

Nouhou Tari,
Fiduciaire Conseil & Audit

Commissaires aux comptes suppléants

Hadi Goni Boulama
Cabinet EFIC

Hassane Kaneye
Cabinet KMC



Daniel Hasser



Alassane Koné

LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE AU NIGER

Environnement économique international

En 2002, l'activité économique mondiale, tirée par les Etats Unis a été marquée par une reprise qui s'est traduite par une croissance économique de 2,4% contre 1,9% en 2001. Cette accélération du rythme de la croissance économique mondiale, est pour une large part imputable aux investissements des entreprises et aux dépenses de consommation finale aux Etats Unis.

Cette reprise de l'activité économique a été accompagnée d'une modération des prix dans la plupart des régions du monde en rapport avec la stabilité des prix des produits pétroliers et la sensibilisation de l'euro au voisinage du dollar US.

En liaison avec cette évolution de l'activité économique mondiale, un léger raffermissement des cours de certains produits est observé sur le marché des matières premières.

En 2003, on s'attend à une poursuite modérée de la croissance économique qui sera tirée par les pays de l'OCDE. Toutefois le FMI redoute que ces perspectives économiques ne soient précaires en raison des tensions actuelles dans le Golfe et au Proche Orient. (Source Comité National de Politique Economique).

Au plan régional

Le taux de croissance économique se situerait à 2,7% dans l'hypothèse d'une normalisation de la situation sociopolitique de la Côte d'Ivoire, au premier trimestre 2003.

En effet, les effets pervers de la crise en Côte d'Ivoire sur les finances publiques et les échanges commerciaux des quatre des huit états membres (Burkina Faso - Mali - Niger - Togo) risquent d'entraîner une dégradation de certains agrégats économiques.

Au plan national

Plusieurs évènements à caractère économique et sociopolitique ont marqué l'année 2002 :

- ▶ la création d'une compagnie aérienne nigérienne dénommée " AIR NIGER INTERNATIONAL ;
- ▶ l'attribution du permis pétrolier d'Agadem (Agadez) aux sociétés EXXON, MOBIL et PETRONAS. Ce consortium envisage d'entreprendre une campagne de trois forages d'exploitation en 2003, en vue de découvrir des ré-

serves additionnelles aux 300 millions de barils déjà découverts, pour atteindre le seuil d'un milliard de barils jugés économiquement rentable, eu égard à l'enclavement du pays et au manque d'infrastructures adéquates ;

- ▶ l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi portant sur la communalisation. Ainsi l'ensemble du territoire national sera découpé en 265 communes ;
- ▶ la création de 70 entreprises contre 81 en 2001 (voir tableau ci-dessous).

SECTEUR	2000	2001	2002
Transformation de produits agricoles et élevage	6	9	2
Industrie	1	6	0
Eau et énergie	1	4	3
Commerce	26	31	29
BTP	4	3	19
Télécommunications et Transports	1	8	7
Autres services	16	20	10
TOTAL	55	81	70

Au plan de la coopération

Le raffermissement des relations avec les partenaires au développement a permis, outre la poursuite de l'exécution du programme économique et financier appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, la conclusion de plusieurs accords dont :

- ▶ l'approbation par le Fonds Africain de Développement (FAD) d'un prêt de USD 12,7 millions pour le financement du troisième Programme d'Ajustement Structurel (PAS III) au Niger ;
- ▶ la signature de trois conventions entre le Niger et le Luxembourg d'un montant global de 8,8 milliards de francs CFA, relatives au financement du projet de développement rural intégré de l'arrondissement de Dosso, du renforcement de la qualité de l'éducation de base et du programme national de lutte contre le Sida et le MST ;
- ▶ la signature entre le Niger et l'Union Européenne d'une convention de financement du programme sur l'amélioration de l'éducation de base dans les départements de Tahoua, de Dosso de Tillabéri. Ce projet, doté d'une enveloppe de 5,7 milliards de FCFA sera articulé autour de la réhabilitation des écoles nomades ;

- ▶ la signature d'un accord portant sur le Document de la Stratégie de Coopération et le Programme Indicatif au titre du 9e FED entre l'Union Européenne et le Niger. Aux termes de cet accord, l'Union Européenne envisage de mettre à la disposition du Niger, pour la période de 2002/2007, une enveloppe d'un montant global estimé à 230 milliards de FCFA ;
- ▶ la signature d'un accord de prêt d'un montant de 7 milliards de FCFA avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
- ▶ la signature d'une convention de financement entre l'Union Européenne et le Niger d'un montant de plus de 13 milliards FCFA destinés à appuyer le Gouvernement dans la création des conditions d'une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté.

Au plan de la monnaie et du crédit

Les crédits bancaires déclarés à la Centrale des Risques se sont établis à 96,1 milliards FCFA à fin décembre 2002, en hausse de 11,3 milliards FCFA par rapport à décembre 2001. Cette évolution est essentiellement imputable aux

crédits à court terme (+9,4 MM) notamment les crédits accordés aux industries, aux BTP et à des services divers. Les crédits à court terme demeurent prépondérants avec 87,2% du total des crédits déclarés.

Evolution du système bancaire et financier

Le nombre d'établissements de crédit est resté inchangé à sept banques et un établissement financier. Cependant il y a lieu de noter que deux banques (BCN et Crédit du Niger) et l'établissement financier (CPCI) sont sous administration provisoire.

En ce qui concerne la BCN, le problème demeure la mise en œuvre effective des diligences relatives au recouvrement de créances, la refonte des textes organiques et la définition des procédures. Réunis en assemblée générale extraordinaire le 4 octobre 2002, les actionnaires de la BCN ont entériné la décision de l'Etat de céder ses droits de souscription à la Libyan Arab Foreign Bank. La libération de cette somme est intervenue en fin octobre 2002. L'opération a permis la recapitalisation de la banque, favorisant ainsi le respect de tous les ratios prudentiels liés au fonds propres effectifs à partir d'octobre 2002.

La BIA-NIGER a installé en 2002 un réseau privé de communication par satellite VSAT (Very Small Aperture Terminal) pour interconnecter toutes ses agences et leur permettre d'opérer en temps réel sur l'ordinateur central du siège à Niamey.

Fin 2000, la direction de la banque avait décidé le renouvellement de l'ensemble du système informatique en vue d'optimiser la gestion de ses activités. Pour s'aligner sur les autres banques du réseau de la Belgoaise, la BIA-NIGER a fait le choix du progiciel Delta Bank qui tourne aujourd'hui dans sa version 7.4. Toutes les agences disposent de ce produit informatique et sont connectées à l'ordinateur central du siège de Niamey.

Les avantages sont certains, non seulement pour la clientèle, mais également pour les gestionnaires de la banque :

- traitement des opérations bancaires sur l'ensemble du réseau en temps réel,
- rapidité, sécurité et efficacité,
- vue globale de l'ensemble des activités de la banque grâce à la centralisation journalière,
- allègement des traitements informatiques en agence.

Ce réseau de communication permet de transporter les données informatiques et téléphoniques entre tous les points de connexion. Cette importante mutation a permis de doter la BIA-NIGER d'un outil de travail de haute technologie indispensable pour remplir et assumer son rôle de première banque du pays.



▶▶ ACTIF	2002	2001
Caisse, Banque Centrale	5.810.804.255	1.931.607.223
Banques & Correspondants Bancaires	6.623.635.565	4.628.175.736
Autres Institutions Financières	-	-
Gouvernements & Institutions	161.049.579	202.582.279
Internationales non Financières	-	-
Autres Agents Economiques (Crédits)	24.950.633.126	26.537.252.209
- Portefeuille d'effets commerciaux	2.110.149.212	1.345.500.294
- Autres Crédits à Court Terme	16.906.206.951	20.073.050.989
- Autres Crédits	5.934.276.963	5.118.700.926
Autres Comptes	5.643.216.125	13.561.857.464
- Titres & Participations	126.343.003	126.343.003
- Immobilisations	3.549.194.442	3.256.080.230
- Autres	1.967.678.680	10.179.434.231
Résultats	-	-
- Pertes des Exercices Antérieurs	-	-
- Résultats de l'Exercice	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	43.189.338.650	46.861.474.911

▶▶ COMPTES « HORS BILAN »		
Ouverture de Crédits Confirmés - Part non utilisée	1.326.805.031	3.209.960.801
Engagements sous forme d'acceptations, d'avaux, de cautions ou d'autres garanties	6.740.682.542	4.809.435.013

►► PASSIF	2002	2001
Banque Centrale	-	-
Banques & Correspondants Bancaires	2.151.781.975	2.740.232.653
Autres Institutions Financières	-	-
Gouvernements & Institutions Internationales non Financières	-	-
Internationales non Financières	-	-
Autres Agents Economiques (Dépôts, Bon de Caisse, Emprunts)	34.243.195.129	31.388.893.890
- Comptes disponibles par Chèques ou Virements	18.853.045.286	16.777.915.243
- Dépôts à Terme & Bons de Caisse jusqu'à 2 ans	6.096.021.181	6.051.751.635
- Dépôts à Terme & Bons de Caisse plus de ans à 10 ans	-	-
- Comptes à Régime Spécial	7.867.714.294	6.895.639.512
- Emprunt obligataires et autres emprunts	-	-
- Autres Sommes dues à la Clientèle	1.426.414.368	1.663.587.500
Autres Comptes	1.870.672.328	7.883.415.500
Fonds Permanents & Provisions	4.225.830.385	4.004.165.297
- Provisions ayant un caractère de réserves	-	-
- Provisions pour Pertes & Charges	388.630.975	451.550.702
- Fonds de Garantie & autres Fonds affectés	-	-
- Réserves	1.036.467.547	1.151.513.054
- Dotations & Capital	2.800.000.000	2.800.000.000
- Report à nouveau	731.863	398.898.459
Résultats	697.858.833	784.584.815
TOTAL DU PASSIF	43.189.338.650	46.861.474.911

►► COMPTES « HORS BILAN » (suite)

Part des Crédits bénéficiant de cautions, avals ou autres garanties	3.383.060.656	3.765.197.747
---	---------------	---------------

COMPTE DE RÉSULTATS

Situation au 31 décembre 2002 (en Francs/CFA)

►► DÉBIT	2002	2001
Frais bancaires	590.582.634	588.858.903
Perte de réévaluation	16.540.913	30.556.034
Frais généraux	3.097.931.145	2.691.129.111
Amortissements	325.297.658	275.521.707
- immeubles	80.678.489	81.236.713
- matériels et mobiliers	177.297.883	166.462.795
- frais d'établissement	67.321.286	27.822.199
Pertes exceptionnelles	120.685.782	69.361.630
- de l'exercice	102.892.534	53.628.809
- sur exercices antérieurs	17.793.248	15.732.821
Provisions	632.929.693	1.047.332.692
- bic	444.959.815	237.192.864
- taxe sur certains frais généraux	42.444.627	36.285.921
- pour risque	-	250.000.000
- créances douteuses	143.525.251	521.853.907
- dépréciation de l'actif	-	-
- pertes & charges	2.000.000	2.000.000
Bénéfice de l'exercice	697.858.833	784.584.815
TOTAL	5.481.826.658	5.487.344.892

►► CRÉDIT	2002	2001
Produits bancaires	4.904.611.875	5.196.787.686
Produits sur exercices antérieurs	64.919.727	-
Produits exceptionnels	23.448.725	12.756.933
Reprise de provisions s/ créances douteuses	471.053.083	262.067.452
Reprise de provisions hors exploitation	17.793.248	15.732.821
TOTAL	5.481.826.658	5.487.344.892

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2003

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2002, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice se soldant par un bénéfice net de **697,9 M de FCFA**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

Après avoir approuvé les comptes, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour les actes de gestion qu'ils ont accomplis durant l'exercice 2002 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

Le résultat de l'exercice 2002 dégagant un bénéfice net de **697,9 M FCFA**, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter ce bénéfice selon la répartition suivante :

Résultat exercice 2002	:	697 858 833 CFA
Report à nouveau exercice 2001	:	731 863 CFA
Résultat disponible	:	698 590 696 CFA
Affectation à la réserve spéciale (15% de 698 590 696 CFA)	:	104 788 604 CFA
Résultat distribuable	:	593 802 092 CFA
Dividendes	:	400 000 000 CFA
Réserve facultative	:	193 000 000 CFA
Report à nouveau	:	802 092 CFA

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale accepte le principe de la démission de Monsieur ABOUBACAR SANDA, sous réserve de la régularisation formelle de cette démission, et lui donne quitus pour tous les actes de gestion accomplis au cours de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt prescrites par la Loi.



COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LES COMPTES D'EXPLOITATION

Bilan

Au 31 décembre 2002 le total du bilan de la Banque s'inscrit à 43 189 M FCFA, en baisse de 7,8% sur l'exercice précédent (46 863 M FCFA).

Evolution des ressources clientèles

Les ressources obtenues auprès de notre clientèle s'élèvent à 34 241 M FCFA au 31/12/2002 et s'inscrivent en hausse de 9% par rapport à l'année précédente (31 390 M FCFA). En terme moyen, la progression est également de 9% (32 000 M FCFA contre 29 323 M FCFA).

Le tableau ci-après permet d'identifier les variations intervenues entre 2000, 2001 et 2002 :

	Exercice 2000		Exercice 2001		Exercice 2002		Budget 2002	
	Moyenne	31/12/00	Moyenne	31/12/01	Moyenne	31/12/02	Moyenne	31/12/02
Dépôts à vue	17 300	20 485	17 790	18 437	18 627	20 067	17 430	18 100
Comptes d'épargne	5 267	5 877	6 387	6 901	7 319	8 078	7 030	7 300
Dépôts à terme	3 068	3 084	4 755	5 695	5 648	5 649	6 425	6 800
Bons de caisse	594	474	391	357	406	447	330	350
Total	26 229	29 920	29 323	31 390	32 000	34 241	31 215	32 550

Les chiffres ci-dessus conduisent à relever entre 2001 et 2002, les variations suivantes :

- une progression de 4,7% de la moyenne annuelle des dépôts à vue (18 627 M contre 17 790) et de 8,8% en position spot fin d'exercice (20 067 M contre 18 437 M).

A noter que les dépôts à vue représentent au 31/12/02, 58,6% du total des dépôts clientèles.

- une croissance de 17% des comptes d'épargne (8 078 M au 31/12/2002 contre 6 901 M au 31/12/2001).
- une stagnation courant 2002, des dépôts à terme et des bons de caisse qui globalement s'inscrivent à 6 096 M au 31/12/2002 contre 6 052 M au 31/12/2001. Eu égard au coût de ce type de ressources (environ 5%) nous n'avons pas recherché à les développer outre mesure. Nous restons néanmoins vigilants au maintien des dépôts d'une durée supérieur à 24 mois afin de préserver la bonne tenue de notre ratio ressources longues/emplois longs.

Evolution des emplois clientèles

Comme le montre le tableau ci-dessous, la progression des emplois clientèle entre le 31/12/2001 et le 31/12/2002 s'inscrit en baisse de 8,1% (25 770 M contre 23 655 M) et en moyenne à - 6,9% (23 405 M contre 25 155 M).

	Exercice 2000		Exercice 2001		Exercice 2002		Budget 2002	
	Moyenne	31/12/00	Moyenne	31/12/01	Moyenne	31/12/02	Moyenne	31/12/02
Effets escomptés	1 537	2 208	1 320	1 346	1 134	2 110	1 500	1 500
Avances et déc.	11 828	9 459	13 180	13 940	12 059	11 570	15 130	15 500
Crédits CT	4 951	5 878	5 961	5 870	5 323	5 337	5 530	5 500
Crédits MT	4 005	3 754	3 301	3 266	3 532	3 514	3 200	3 200
Crédits LT	1 485	1 437	1 393	1 348	1 357	1 124	1 005	950
Total	23 806	22 736	25 155	25 770	23 405	23 655	26 365	26 650

Les variations observées ci-dessus appellent les remarques suivantes :

- les encours d'escomptes d'effets commerciaux ont évolué de janvier à décembre 2002 à l'intérieur d'une moyenne de 1 134 M. Deux pointes à 1 535 M et 1 970 M apparaissent respectivement en août et décembre 2002. Elles correspondent au papier commercial escompté en faveur de SONIDEP principalement.
- les avances et découverts s'inscrivent au 31/12/2002 en baisse de 17,0 % par rapport au 31/12/2001 (11 570 M contre 13 940 M). Cette tendance à la baisse est confirmée par les utilisations moyennes qui d'un exercice à l'autre sont en diminution de 8,5%. La chute s'est située pour l'essentiel dans le courant du 1er semestre (14 112 M en janvier, 12 040 M en juin) et résulte de la baisse de la demande des miniers (COMINAK et SOMAIR), des compagnies pétrolières (SONIDEP et TOTAL) et de certains commerçants de la place.
- la tendance des crédits court terme est également à la baisse : -9,1% entre le 31/12/2001 et le 31/12/2002 (5 870 M contre 5 337 M) et - 10,7% au niveau de l'encours annuel moyen (5 961 M contre 5 323 M). D'un encours moyen de 6 149 M au premier trimestre, nous sommes successivement tombés à 5 622 M au deuxième et à 4 506 M au troisième pour remonter à 5 013 M au quatrième trimestre suite à la mise en place des crédits de campagne sur Maradi et Zinder et des crédits consentis aux commerçants en prévision des fêtes de fin d'année.
- les crédits à moyen terme ont légèrement progressé d'un exercice à l'autre : + 7,6% (3 514 M au 31/12/2002 contre 3 266 M au 31/12/2001). Cette variation se vérifie au niveau de l'évolution de l'encours moyen : 3 532 M contre 3 301 M soit +7%. Rappelons qu'au 31/12/2000, l'encours des crédits à moyen terme était de 3 754 M et que la moyenne annuelle de 2000 ressortait à 4 005 M. L'absence d'investissement significatif explique cette tendance baissière.
- les crédits à long terme ont régressé par le jeu des remboursements et s'inscrivent au 31/12/2002 à 1 124 M contre 1 348 M un an auparavant soit une chute de 16,6%.

Exploitation et rentabilité

	Réalisations au 31/12/2000	Réalisations au 31/12/2001	Réalisations au 31/12/2002	Budget 2002
Produit des emplois	3 035	3 342	3 016	3 234
Coût des ressources	455	589	591	568
Marge d'intérêt	2 580	2 753	2 425	2 666
Commissions	1 637	1 824	1 872	2 049
Apport brut	4 217	4 577	4 297	4 715
Frais de personnel	959	1 064	1 174	1 116
Autres frais d'exploitation	1 614	1 665	1 965	1 705
Bénéfice brut	1 644	1 848	1 158	1 894
Reprise de provisions	-	262	536	-
Produits exceptionnels	8	13	23	-
Charges exceptionnelles	74	54	105	-
Amortissements	389	275	325	394
Provisions créances douteuses	1 504	522	144	250
Provisions risque fiscal	-	250	-	-
Résultat avant impôt	- 315	1 022	1 143	1 250
Impôts	89	237	445	531
Résultat net	- 404	785	698	719

Les résultats de l'exercice 2002 sont caractérisés par :

- une réduction du volume des emplois (-6,9%) et plus particulièrement des avances et découverts (-8,5%) ;
- une augmentation de 15,9 % de la moyenne des ressources rémunérées (compte d'épargne, DAT et bons de caisse) et de 4,7 % des dépôts à vue ;
- une augmentation des frais de personnel consécutivement à la révision en décembre 2001 de la grille des rémunérations et de certaines primes ainsi que du coût de la couverture médicale ;
- une augmentation de certains frais de fonctionnement, liée : à la fermeture de l'agence d'Arlit, à l'ouverture de l'agence de Gaya, à l'installation du progiciel DELTA et du système de communication VSAT, aux honoraires des avocats suite aux actions de recouvrement ;
- les actions du contentieux qui ont permis de réintégrer 471 M de provisions sur créances douteuses.

De ce qui précède, il en découle entre 2001 et 2002 :

- ▶ une baisse du produits des emplois de 9,7 % (3 016 M contre 3342)
- ▶ une stabilité du coût des ressources lequel se décompose comme suit :

	2001	2002	Variations
Coût de l'interbancaire	130	109	- 16,2%
Coût comptes de la clientèle	459	482	+ 5,0%
Total	589	591	+ 0,3%

- ▶ une baisse de la marge d'intérêt de 11,9 % (2 753 M contre 2 425 M), corrélativement à la baisse observée au niveau des emplois et des produits qui en découlent. La comparaison d'un exercice à l'autre se présente comme suit :

	Produit des emplois			Coût des ressources	
	31/12/01	31/12/02		31/12/01	31/12/02
Reçus des banques	94	118	Payés aux banques	130	109
Effets commerciaux	174	107	C/courants créd.	26	21
Avances et découv.	1 998	1 788	Comptes d'épargne	153	159
Crédits à CT	581	570	Dépôts à terme	260	283
Crédits à M et L.T	482	425	Bons de caisse	20	19
Divers	13	8			
Total	3 342	3 016		589	591

Rapproché des emplois et ressources clientèles, les chiffres ci-dessus conduisent en 2002 au taux de sortie ci-après :

Effets commerciaux	9,43%	Dépôts à vue	0,11%
Avances et découvert	14,83%	Comptes d'épargne	2,17%
Crédits CT	10,71%	Dépôts à terme	5,01%
Crédits MT et LT	8,71%	Bons de caisse	4,68%
Taux moyen des emplois	12,35%	Taux moyen des ressources	1,50%

- ▶ une progression de 2,6% des commissions. Les opérations Western Union continuent de se développer : + 29% en 2002 (64 776 opérations en 2002 contre 50 207 en 2001) et représentent 24% du total des commissions de la Banque. En revanche, les opérations avec l'étranger ont eu tendance à stagner voire dans certains domaines régressées.

- ▶ L'apport brut (PNB) s'inscrit au 31/12/2002 à 4297 M en baisse de 6,1% sur celui atteint au 31/12/2001. A relever que dans la constitution de l'apport brut, les commissions interviennent à hauteur de 43,6% (contre 39,8% en 2001).
- ▶ Les charges d'exploitation hors amortissement ont enregistré en 2002 une hausse de 14,8% par rapport à 2001 (3 139 M contre 2 729 M). Cette importante variation résulte pour l'essentiel :
 - de la revalorisation fin 2001 des salaires du personnel et des charges rattachées (formation, couverture sociale, fiscalité) : + 110 M ;
 - des dépenses liées à l'installation du système VSAT et du progiciel DELTA, à la fermeture de l'agence d'Arlit et l'ouverture de Gaya, au transfert de nos archives. Ces dépenses non récurrentes se sont élevées à 63 M ;
 - des dépenses exceptionnelles pour un montant de 48 M ;
 - des coûts additionnels résultant du financement par leasing : du serveur UNISYS (4 M par mois depuis juillet 2002), du matériel VSAT (6 M par mois depuis décembre 2002), et depuis novembre 2002 de la bande passante SONEMA de 13 000\$ par mois. Soit au total 43 M ;
 - le réaménagement du 3^e étage (location à l'Union Européenne) qui a généré des charges à hauteur de 28 M ;
 - des honoraires des intermédiaires de justice.
- ▶ Les dotations aux amortissements sont passées de 275 M en 2001 à 325 M en 2002. L'amortissement de l'encours résiduel sur GEBAM pour 28 M et le démarrage de l'amortissement de DELTA en novembre 2002 (6,25 M par mois sur 5 ans) expliquent l'augmentation observée.
- ▶ Les provisions pour créances douteuses s'élèvent au 31/12/2002 à 144 M.
- ▶ Le résultat de l'exercice (avant impôts) ressort à 1 143 M et conduit à un résultat net de 698 M après 445 M d'impôts BIC.

La trésorerie

L'amélioration de la trésorerie déjà observée en 2001 s'est confirmée en 2002 aussi bien au plan local que par rapport à l'extérieur.

Au plan local

Courant 2002, le solde moyen mensuel de notre compte chez la BCEAO est passé de 1 692 M en janvier à 4 426 M en décembre avec une pointe à 5 445 M en novembre. La moyenne pondérée de l'exercice ressort à 3 537 M (contre 1 683 M en 2001).

Au plan extérieur

Notre position consolidée (comptes courants et provisions crédoc) chez Belgolaise, principal correspondant de la BIA-NIGER, s'est raffermie en 2002. En effet, le solde moyen ressort à + 3,22 M d'Euro avec une pointe à 5,33 M d'Euro en octobre.

Le contentieux

Au 31/12/2002, le portefeuille contentieux de la BIA-NIGER, se présente comme suit :

▶ Sur banque (ex-MERIDIEN) :	3 967,7 M	➔	provisions :	3 967,7 M	soit 100%
▶ Sur clientèle :	6 481,3 M	➔	provisions :	5 792,4 M	soit 89,4%

Les récupérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002 s'élèvent à 748,6 M (pour mémoire : 670 M en 2001) permettant de procéder à une reprise de provisions de 471 M.

Au titre de l'exercice 2002, nous avons procédé à une constitution de provisions pour créances douteuses de 144 M.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Situation au 31 décembre 2002)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 15 juin 2000, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- ▶ les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,
- ▶ le contrôle des comptes annuels de la BANQUE INTERNATIONAL POUR L'AFRIQUE AU NIGER tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- ▶ le respect de la réglementation bancaire,
- ▶ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2002.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la BIA NIGER ; il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

1 - Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Ces vérifications visent à relever les faits marquants concourant ou entravant le fonctionnement normal des organes sociaux et ont également pour objectif de s'assurer que l'exercice du contrôle interne est conforme à la circulaire N° 10-2000 du 23 juin 2000 de la Commission Bancaire.

A l'issue de notre intervention, nous vous informons des constatations suivantes :

- ▶ la banque s'est dotée d'un nouvel organigramme caractérisé par la création d'un département d'audit interne et d'un service commercial,
- ▶ la banque s'est doté d'un nouvel logiciel pour assurer la production des états de synthèse conformes à ceux du PCB et s'est doté d'un système VSAT pour la réalisation en temps réel de ses opérations avec ses agences,
- ▶ l'élaboration d'un plan de développement triennal en cours de finalisation,
- ▶ le dispositif de gestion de risques de la banque a été amélioré par les mesures suivantes :
 - Le service de crédits a été érigé en un service commercial rattaché à la Direction de l'exploitation et en un service d'Analyse des crédits rattaché à la Direction Générale,
 - Un système de cotation des engagements a été mis en place,
 - La création au sein de chaque département d'une cellule de contrôle interne.

2 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'exécution du protocole d'accord signé entre la République du Niger et la Belgoise, et des correspondances des 15 janvier 1996, 28 février 1996 et 5 mars 1996 qui ont prévu l'ouverture d'un compte de tiers intitulé "Ajustement République du Niger" et précisé son contenu.

Au 31 décembre 2002, ce compte présente un solde débiteur de 340,52 millions de F CFA. Il est prévu que ce compte soit mouvementé :

- ▶ des provisions supplémentaires à constituer sur les créances antérieures au 30 septembre 1995 selon une liste contradictoirement établie,
- ▶ des récupérations de créances antérieures au 30 septembre 1995 déjà provisionnées dans les comptes de la BIA.

Nous avons relevé, en dehors des points sus mentionnés d'autres opérations enregistrées sur ce compte d'ajustement Etat dont le solde bien que transmis au Ministère de Finances n'a pas été confirmé au 31 décembre 2002.

3 - Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention que la banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1er janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de 3.579 millions de F CFA au 31 décembre 2002 et respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de ceux indiqués ci-après :

- ▶ Le ratio de contrôle des immobilisations et des participations qui s'établit à 103% pour un maximum de 100%,
- ▶ Le ratio des crédits aux personnes participant à la Direction, Administration, gérance, contrôle et fonctionnement de la Banque qui se situe à 39% pour un maximum de 20% ;
- ▶ Le ratio de structure du portefeuille qui s'établit au 31 décembre 2002 à 3 % pour un minimum réglementaire de 60%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par BIA Niger des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2002.

4 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

4.1. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes

La loi bancaire a fixé à 20% des fonds propres affectifs, le montant des concours des banques pouvant être consenties aux personnes participant à leur direction, administration, contrôle ou fonctionnement.

En vertu de l'article 35 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordé aux personnes ci-dessus ressort à F CFA 1.398 millions et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

- Membres du Conseil d'Administration	243
- Commissaire aux comptes	31
- Personnel	1.124

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées dans le premier paragraphe de l'article 35 à 39% pour des fonds propres effectifs de F CFA 3.579 millions au 31 décembre 2002.

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 35 paragraphe 3 dudit article ont fait l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de la Banque.

4.2. Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre Banque.

Les Commissaires aux Comptes

Pour PANNELL KERR FORSTER

Antoine Téry LAWSON
Gérant - Associé

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Nouhou TARI
Expert - Comptable Diplômé
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Fait à Niamey, le 4 juin 2003

BELGIQUE

Siège social de la Belgolaise

Cantersteen 1
B - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 551 72 11
Fax : +32 2 551 75 15
Télex : 21375
Indicatif: 21375 belgo b
Swift : BLGO BE BB
belgolaise.brussels@belgolaise.com

BURUNDI

Banque de Crédit de Bujumbura

Avenue Patrice Lumumba
B.P. 300 - BUJUMBURA
Tél. : +257 22 20 91
Fax : +257 22 30 07
Swift : BCRB BI BI
direction@bcb.bi

CONGO (Rép. Démocratique)

Banque Commerciale Du Congo

Boulevard du 30 Juin
B.P. 2798 - KINSHASA 1
Tél. : +243 81 88 45704 ou
+121 240 278 46
Fax : +243 88 44852
Swift : BCDK CD KI
org@bcdk.cd

CÔTE D'IVOIRE

BIAO-CI

8-10 avenue Joseph Anoma
01 B.P. 1274 - ABIDJAN 01
Tél. : +225 20 20 07 20
Fax : +225 20 20 07 00
Télex : 23631 ou 23641 AFRBK CI
Swift : BIAO CI AB
info@biao.co.ci
www.biao.co.ci

MAURITANIE

Générale de Banque de Mauritanie

Avenue de l'Indépendance
B.P. 5558 - NOUAKCHOTT RIM
Tél. : +222 52 53636
Fax : +222 52 54647
Swift : GBMC MR MR
hamoud@gbm.mr

NIGER

BIA-Niger

Avenue de la Mairie
B.P. 10350 - NIAMEY
Tél. : +227 73 31 01 / 02
Fax : +227 73 35 95 / 65 10
Télex : AFRBK 5215 NI
Swift : BIAN NE NI
bia@intnet.ne

FRANCE

6, avenue Velasquez - 75008 Paris
Succursale
Tél. : +33 1 53 93 76 54
Fax : +33 1 53 76 13 54 / 14 67
Télex : 6312021375p belgo b
(via la Belgique)
Swift : BLGO FR PP
belgolaise.paris@belgolaise.com
Africa Merchant Bank
Tél. : +33 1 53 93 76 21
Fax : +33 1 53 93 76 39
amb@belgolaise.com

RWANDA

Banque de Kigali

Avenue du Commerce
B.P. 175 - KIGALI
Tél. : +250 57 69 31 / 5
Fax : +250 57 34 61
Télex : 22714 KGLBANK RW
Swift : BKIG RW RW
bkig10@rwandatel1.rwanda1.com

TOGO

BIA-Togo

13, rue du Commerce
B.P. 346 - LOMÉ
Tél. : +228 221 32 86
Fax : +228 221 10 19
Télex : 5218 AFRBK
bia-togo@cafe.tg

UNITED KINGDOM

Branch

Camomile Court, 6th Floor
23 Camomile Street
GB - London EC3A 7PP
Tél. : +44 (0)20 7444 8300
Fax : +44 (0)20 7444 8957
Telex : 6232821375I belgo b
(via la Belgique)
Swift : BLGO GB 2L
belgolaise.london@belgolaise.com

GHANA

The Trust Bank Ltd

Reinsurance House - 68 Kwame Nkrumah
Avenue - P.O. Box 1862 - ACCRA
Tel : +233 21 22 24 07
Fax : +233 21 24 00 56 / 59
Telex : 2782 - 2323 TTB GH
Swift : TRBL GH AC
trust@ghana.com - www.ttbg.net

NIGERIA

NBM Bank Ltd

228a, Awolowo Road
P.O. Box 52463 - Falomo - IKOYI, LAGOS
Tel : +234 1 269 03 80 à 85
Fax : +234 1 269 32 56
Swift : NBMB NG LA
nbm@nbmbank.com - www.nbmbank.com

SOUTH-AFRICA

Belgolaise - Representative Office

7th floor - Fedsure Towers
Corner Fredman Drive & Bute Lane
Sandown - P.O. Box 652065 -
BENMORE 2010 (Johannesburg)
Tel : +2711 883 9125/6
Fax : +2711 883 9011
mail@bankbelgolaise.co.za

TANZANIA

Eurafrican Bank Ltd

NDC Development House
(Corner Kivukoni Front and Ohio Street)
P.O. Box 3054 - DAR ES SALAAM
Tel : +255 22 211 01 04 / 09 28
Fax : +255 22 211 37 40
Telex : 81001 EURAFB
Swift : EUAF TZ TZ
eab@eurafribank-tz.com

UGANDA

Allied Bank International Ltd

Plot 24 Jinja Road
P.O. Box 2750 - KAMPALA
Tel : +256 41 23 65 35 / 36
Fax : +256 41 23 04 39
Telex : 61365 ABI
Swift : ABIU UG KA
allied@alliedbank.co.ug

BELGOLAISE



MEMBERSHIP

www.belgolaise.com

Membres du groupe Fortis



**Le Niger est au cœur
de notre métier,
le Client est au centre
de nos préoccupations.**



Ce credo, la BIA-Niger le partage avec les banques du réseau de la Belgolaise. Ensemble, elles constituent une mosaïque riche de compétences complémentaires au service d'une clientèle nombreuse et diversifiée. Chaque banque trouve dans son terroir la dynamique de son positionnement et affiche les couleurs de son logo dans l'orbite internationale d'un puissant groupe financier.

LE NIGER *au cœur de nos Métiers*



L'affiliation de la BIA-Niger au groupe Fortis via la Belgolaise, bras africain du groupe, constitue un gage de solidité et de pérennité qui s'exprime à travers la promesse que la BIA-Niger, la Belgolaise et le groupe font à leurs clients :
**partenaires solides,
solutions flexibles.**

Ces mots sont l'expression des valeurs du groupe et de chacune de ses banques :

**ÊTRE SOLIDE
À L'ÉCOUTE
INNOVATEUR
DIRECT**



Avenue de la Mairie
B.P. 10350 - Niamey
Tél. : (227) 73 31 01 / 73 31 02 / 73 34 31
Fax : (227) 73 35 95 / 73 38 36
Télex : 5215 AFRBK NI
SWIFT : BIAN NENI
Email : bia@intnet.ne